

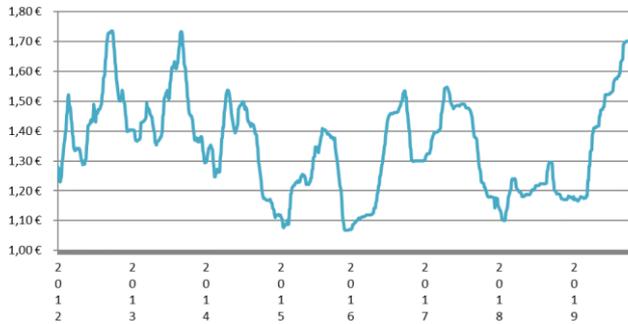


PRÉSENTATION

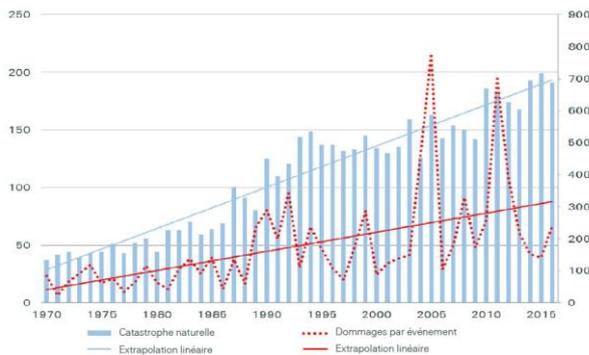
Protélis, la sérénité face à la volatilité des marchés

La « boîte à outils », une nécessité en gestion des risques

Prix MPB (€/kg)



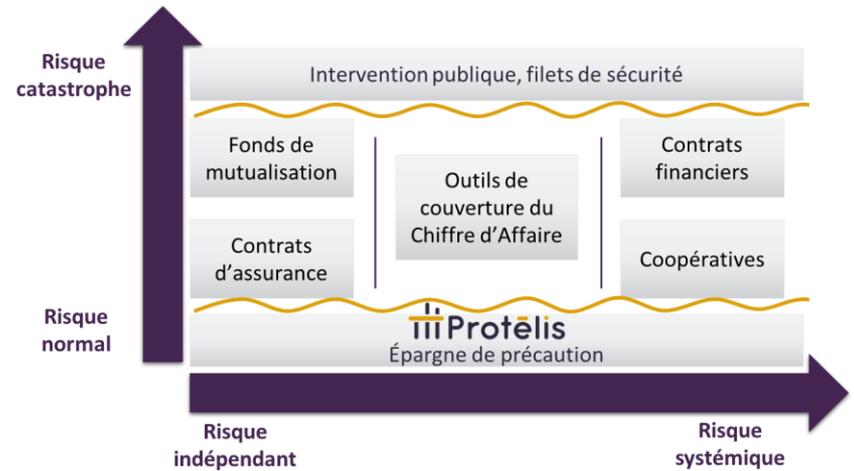
Sévérité et fréquence des catastrophes naturelles



* valeurs indexées en US\$ mia 2016

Source: Swiss Re Economic Research & Consulting and Key Case Management

Carte des instruments de gestion des risques



Source : Adapté d'après Cordier et Debar (2004)

Rénover l'épargne de précaution au service de la résilience des exploitations



PROTELIS est une solution innovante pour faire face à la volatilité du revenu



PROTELIS est éligible au dispositif de la Déduction pour Epargne de Précaution (DEP)* et permet

→ La création d'une épargne de précaution avec des conditions plus simples et souples

→ La possibilité d'accéder à des avantages fiscaux et sociaux

Protélis s'appuie sur la DEP

PLF2019

PROJET DE LOI
DE FINANCES
2019



Liberté • Égalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Circulaire Juricoop N° 2170

Paris, le 12 août 2019

Direction des Affaires juridiques et fiscales
Rédactrices : Cécile FILLETON-GINET - cecile.filleton@coopdefrance.coop
Janala RENOUVIN - janala.renouvin@coopdefrance.coop
Vanessa FERNANDEZ - vanessa.fernandez@coopdefrance.coop

DROIT FISCAL
DROIT COOPÉRATIF

OBJET : MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE LA DÉDUCTION POUR ÉPARGNE DE PRÉCAUTION PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN COMPTE DÉDIÉ AU SEIN D'UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE



Introduction dans le Code Général des Impôts de la **Déduction pour Epargne de Précaution (DEP)** en remplacement de la Dotation Pour Aléas (DPA) et de la Dotation Pour Investissements (DPI).

Cadre doctrinal favorable à la **mise en place de la DEP au sein de la coopérative** via l'exécution d'un contrat pluriannuel de lissage des prix.

Circulaire Coop de France précisant les **modalités de mise en œuvre de la DEP** par l'intermédiaire d'un compte dédié au sein d'une coopérative agricole

Protélis en questions

PROTELIS est la déclinaison d'un principe simple : « *Je mets de côté les bonnes années afin de me constituer une épargne pour les années difficiles* »

A quoi correspond PROTELIS ?



PROTELIS est un contrat pluriannuel passé entre la coopérative et son adhérent. Il s'agit d'un **service complémentaire offert par la coopérative à ses adhérents**.

Pourquoi PROTELIS ?



PROTELIS permet à l'adhérent qui le souhaite de se **constituer une épargne de précaution**, sur un compte individuel ouvert au sein de sa coopérative.

A quoi sert PROTELIS ?



PROTELIS permet de satisfaire aux conditions de la nouvelle Déduction pour Epargne de Précaution (DEP) qui rend possible la **déduction d'une partie du résultat**, « les bonnes années », **de sa base imposable** (impôt et MSA).

Comment fonctionne PROTELIS ?



PROTELIS fonctionne à **partir d'une plateforme WEB**. Cette plateforme permet la souscription à l'offre, le suivi en temps réel du capital épargné et le passage des ordres depuis et vers les comptes individuels.

Protélis en images

En fonction de l'évolution des marchés, deux périodes peuvent être observées :
Les « hauts de cycle » et les « bas de cycle »
La solution PROTELIS est indexée sur l'évolution des prix par production



La moyenne annuelle de la production est supérieure à la moyenne historique

L'agriculteur peut épargner tout ou partie de la différence sur un compte individuel.

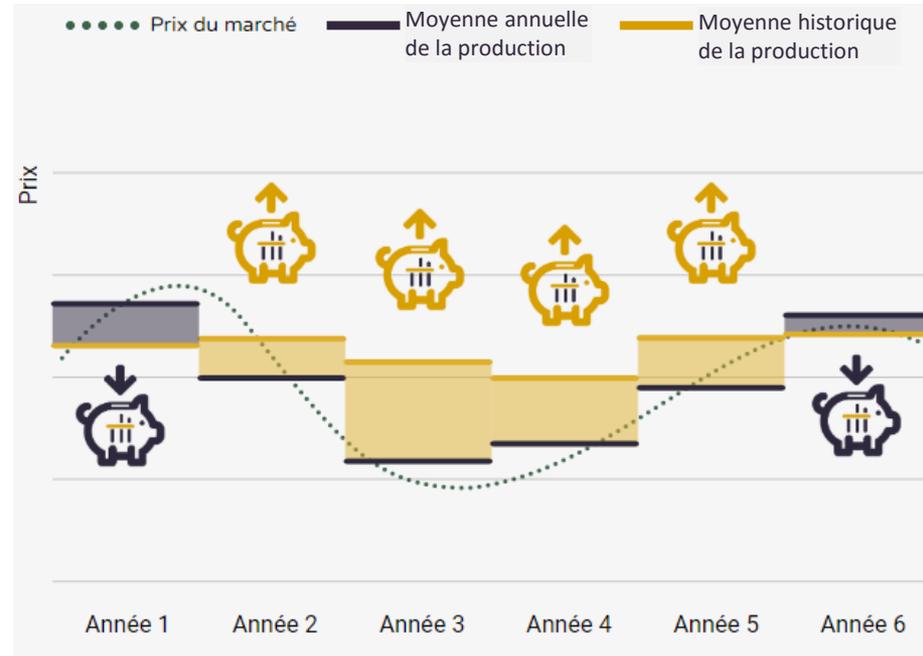
Cette épargne lui permet de satisfaire aux conditions de la DEP et ainsi prétendre à une déduction fiscale et sociale sur son dernier exercice clos*.



La moyenne annuelle de la production est inférieure à la moyenne historique.

L'agriculteur peut récupérer tout ou partie de son épargne. La réintégration n'est pas obligatoire.

Cette réintégration permet le lissage du prix en compensant tout ou partie des « bas de cycle ».



Seize productions concernées par Protélis



Une plateforme sécurisée et dédiée à Protélis



Une démarche simple et accompagnée

Un accès personnalisé et sécurisé



Une offre adaptée à chaque production



Pour retrouver votre coopérative, sélectionnez votre région



SUIVANT

La mise en relation avec sa coopérative

Protélis en résumé



Satisfait aux conditions de la Dotation pour Epargne de Précaution (DEP)



Gestion autonome de l'outil via une plateforme dédiée et sécurisée



Solution de gestion des risques innovante, permettant le lissage du revenu des adhérents



Contractualisation pluriannuelle gage de stabilité



Outil d'animation de la vie coopérative

Deux coopératives témoignent



David MEDER,
Responsable céréales chez
EMC2



3 200
exploitations



Région
Grand Est



940 000 t
de céréales



659
salariés



580 M€
de CA



Franck ROGER,
Responsable marketing
chez NatUp



7 000
exploitations



Nord Ouest



2 000 000 t
de céréales



1 500
salariés



1 280 M€
de CA

Contact

Maxime Jouannin – 06 07 47 96 37

contact@protelis.fr

